

Guide ADMISSION POSTBAC 2011

Institut Supérieur Saint Denis

www.is2d.com

1ère ETAPE : FORMULATION DES VŒUX et ENVOI DU DOSSIER PAPIER

Du 20 Janvier 2011 au 20 Mars 2011 :

Je fais acte de candidature pour l'une des formations de l'Institut Supérieur Saint-Denis sur le site:

www.admission-postbac.org

Avant le 1er Avril 2011 :

J'envoie mon dossier (papier ou électronique) à l'Institut Supérieur Saint-Denis à l'adresse suivante :

INSTITUT SUPERIEUR SAINT DENIS
Service Inscriptions
1 Chemin de la Muette
BP 154
07104 ANNONAY Cedex

DOSSIER PAPIER ou DOSSIER ELECTRONIQUE

Chaque candidat imprime son dossier papier sur le site admission post bac :

- Fiche de vœu
- Fiche pédagogique (même si toutes les appréciations de vos professeurs n'y figurent pas)
- Lettre de motivation
- Copie des bulletins scolaires des classes de 1ère et Terminale
- Copie des diplômes (si vous avez déjà le bac)

Du 20 Janvier 2011 au 31 Mai 2011 :

Je classe mes vœux par ordre de préférence. La hiérarchisation des vœux reste modifiable jusqu'au 31 Mai. Le 31 Mai à minuit, mon classement devient définitif. Je l'imprime.

Attention

Il faut savoir qu'avec cette procédure l'ordre des vœux est **TRES IMPORTANT**. Effectivement si vous êtes admis(e) dans l'Etablissement de votre 1er vœu vous ne pourrez pas aller dans un autre Etablissement (2ème vœu). En d'autres termes, vous irez dans l'Etablissement qui vous aura admis le premier, l'ordre des vœux étant respecté.

2ème ETAPE : SUIVI DE MES CANDIDATURES

A partir du 9 juin 2011 :

Je prends connaissance sur Internet (www.admission-postbac.org) de la première PROPOSITION qui m'est faite (tous les vœux de rangs inférieurs sont supprimés) et j'y réponds.

Le candidat donne une réponse parmi les quatre suivantes:

- « oui définitif » : J'accepte définitivement la proposition d'admission (aucune autre proposition ne me sera faite)
- « oui mais » : J'accepte la proposition, mais je maintiens ma candidature aux vœux mieux placés.
- « non mais » : Je renonce à la proposition, mais je maintiens ma candidature aux vœux mieux placés.
- « démission générale » : Je renonce à toutes les candidatures

Phases d'admission

Le Jeudi 9 Juin à partir de 14 h

Le Jeudi 23 Juin à partir de 14 h

Le Jeudi 14 Juillet à partir de 14 h

Les candidats doivent répondre pour chaque phase avant le mardi suivant 14 H



Institut Supérieur Saint-Denis 1, Chemin de la Muette - 07104 ANNONAY CEDEX

Tél : 04.75.69.28.02 - Fax : 04.75.69.28.03 -

enseignementsuperieur@lycee-saintdenis.com

www.is2d.com

